II. LES ENJEUX

1. Transformation économique et souveraineté commerciale

La **ZLECAF** vise à devenir un véritable levier de développement économique. Elle ambitionne de diversifier les exportations africaines encore largement dominées par les produits bruts et de favoriser la transformation locale des matières premières.

En offrant un accès à un **marché de plus d'1 milliard de consommateur**s, elle cherche à renforcer la **compétitivité** des entreprises africaines et à stimuler les investissements directs étrangers.

Par ailleurs, la Zlecaf constitue un outil stratégique permettant à l'Afrique de négocier en bloc avec le reste du monde, afin de rééquilibrer les rapports de force dans le commerce international où la part du continent demeure **inférieure à 5%**.

Elle peut servir de bouclier commercial face à des accords extérieurs, notamment l'APE proposée par l'UE qui prévoit la réduction des droits de douane sur les exportations européennes vers l'Afrique. L'enjeu est donc de préserver les industries locales et de limiter une dépendance excessive aux importations.

2. Intégration continentale et réorientation stratégique des échanges

Le commerce intra-africain reste faible, représentant seulement **17 %** des échanges totaux du continent. La ZLECAF vise à rediriger un commerce africain historiquement tourné vers l'extérieur vers l'intérieur du continent. Par la suppression progressive des barrières tarifaires et non tarifaires, elle entend faciliter la circulation des biens et des services entre les États africains.

En consolidant plus de **50 marchés en un seul**, la Zlecaf vise à surmonter les limites des petits marchés fragmentés. Cet effort d'intégration devrait transformer l'Afrique en un marché unifié de valeur de **3000 milliards de dollars.**

Cette dynamique contribue au renforcement de l'interconnexion des économies africaines, à réduire les obstacles liés aux frontières et à atténuer certaines tensions politiques entre États.

3. ENJEU SOCIAL

La ZLECAF devrait contribuer à réduire la pauvreté en Afrique. Des travaux de modélisation menés par le **CEA** indiquent que tous les pays verront leur bien-être et leur niveau de vie s'améliorer. Elle estime que d'ici 2045 le nombre de personnes vivant dans la pauvreté (- de 1,9$/jour /personne) sera réduit de plus de 19 % en Côte d'Ivoire, de 11,5 % en Tanzanie et de 3,2 % en Éthiopie **par rapport au scénario sans Zlecaf**.

En encourageant les investissements sur le continent, elle crée des conditions propices à l'industrialisation. Ceci permet le transfert de compétences et de technologies, de créer des emplois et ainsi d'insuffler de l'espoir et du dynamisme à la société.

Références bibliographiques :

Rapport Commission économique pour l'Afrique (CEA Nations Unies) / *AfCFTA – What You Need to Know*

AfCFTA (African Continental Free Trade Area). *Site officiel de la Zone de Libre-* échange continentale africaine. https://www.africancfta.org/